

1. [Accueil](#)
2. L'Association for Electronic Music publie un code de conduite pour lutter contre le sexisme

L'Association for Electronic Music publie un code de conduite pour lutter contre le sexisme

L'Association for Electronic Music (AFEM), organisation forte de 200 membres à travers le monde, vient de publier un code de conduite pour lutter contre les agressions sexuelles et les discriminations sexistes, « par la sensibilisation, l'éducation, le respect accru, la protection et la prévention ».

x

Lea Occhi © Thomas Smith - The Party Diary

Par Trax Magazine

En partenariat avec la Electronic Music Factory

L'objectif affiché par l'Association for Electronic Music (AFEM) est clair : créer « *une voix mondiale pour l'industrie de la musique électronique, représentant sa communauté, sa culture et son commerce* », et faire admettre de nouvelles pratiques au sein de l'industrie. La semaine dernière, l'organisation publiait un code de conduite à l'intention de ses 200 structures membres à travers le monde, parmi lesquelles la Sacem, mais aussi Boiler Room, Soundcloud ou encore la [Paris Electronic Week](#). Elle demande à ces médias, labels, agences de booking et entreprises technologiques de s'engager contre les violences sexuelles, le harcèlement et toute forme de discrimination sexiste au sein de leurs équipes.

Le guide commence par définir les différents types d'agressions sexuelles, qu'elles soient verbales, physiques ou gestuelles. Il dispense ensuite des conseils pour créer des environnements de travail les plus sains et bienveillants possibles. Selon les auteurs du texte, cela passe notamment par le dialogue, et l'écoute attentive des

signaux annonçant des situations de harcèlement. Le texte demande à tous les employés et employeurs de prendre leurs responsabilités, et établit une ligne de conduite claire pour les témoins : « *Arrêter ces comportements dès qu'on le peut, soutenir ceux qui dénoncent, rapporter ce qu'ils disent* ». L'AFEM s'engage à observer la portée de ce code de conduite lors d'études globales dans les années à venir.

Une initiative qui sera complétée par celle de l'[Appel du 8 mars](#), collectif français de valorisation des femmes et personnes non-binaires travaillant dans les musiques électroniques. Aujourd'hui, l'Appel lance un sondage dans le monde entier pour mieux comprendre les situations de ces artistes. L'objectif, c'est aussi de comprendre leurs besoins et de mutualiser les connaissances.

Ces projets s'inscrivent dans un contexte général de prise de parole des femmes dans le monde de la musique. Sur Instagram, depuis cet été, le compte #MusicToo recense et diffuse les témoignages de victimes de harcèlement, que ce soit par des directeurs de label, des paroliers, des musiciens ou des chefs d'orchestre. Au mois de septembre, la DJ britannique Rebekah lançait une initiative propre au monde de l'électro, avec une [« lettre ouverte à l'industrie de la dance music »](#), appelant à responsabiliser ses acteurs face aux abus sexuels. L'appel, qui prenait aussi la forme d'une pétition, a reçu plus de 4600 signatures. Au-delà des prises de conscience, l'AFEM veut permettre un changement durable des comportements.

Retrouvez l'ensemble du code de conduite de l'AFEM [ici](#).

C. Laborie

25 novembre 2020